

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Ginette Bruyère](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5a44755e75eb0b40c8fdee35>

Date d'obtention : 2020-11-06 17:42:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Importance de bien suivre la démarche proposée
- Soutenir le jeune dans toute la démarche
- Parler directement avec la victime et l'auteur (individuellement)
- Évaluer le plus clairement possible l'incident
- Vérifier l'information
- Respecter le rôle de chacun des intervenants (école, policier, etc.)
- Suivre le protocole des règles de mon établissement
- Le respect à la vie privée est important

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- L'importance de suivre bien les étapes
- L'importance de mettre le jeune en situation de confiance, de développer son sentiment de sécurité dans notre intervention
- L'importance de l'intervention rapide
- Rappel de l'importance de la vie privée de chacun
- La collaboration des partenaires devient un atout efficace.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Dans le cas d'un acte malveillant l'application de la méthode doit être bien suivie, elle me semble plus délicate en raison du fait que nous avons beaucoup plus d'éléments et d'individus à tenir compte. L'atteinte à la vie privée et multiplier.